



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

INSTITUT DE FORMATION
PARAMÉDICALE ET SOCIALE

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2024/2027

SOMMAIRE

Introduction	p.2
<u>1. Présentation de l'institut et son environnement</u>	p.3
1.1 Contexte législatif et réglementaire	p.3
1.2 Statut et raison sociale de l'institut	p.4
1.3 Contexte local : lieu d'implantation de l'Institut de formation	p.8
1.4 Population accueillie à l'Institut	p.14
<u>2. Politique de formation</u>	p.15
2.1 Fondements du projet pédagogique	p.17
2.2 Démarche qualité de la formation	p.22
<u>3. Dispositif de formation</u>	p.23
3.1 L'approche par compétences	p.23
3.2 Le digital Learning	p.23
3.3 Méthodes pédagogiques communes aux différentes filières	p.24
3.4 La politique de stage	p.25
<u>4. Projet pédagogique décliné par filière de formation</u>	p.28
4.1 Filière infirmière	p.28
4.2 Filière aide-soignante et auxiliaire de puériculture	p.37
<u>5. Prestations offertes aux apprenants</u>	p.41
5.1 Locaux	p.41
5.2 Centre de documentation et d'information	p.42
5.3 Equipements	p.42
5.4 Environnement numérique de Travail	p.43
5.5 Accompagnement psychologique	p.43
<u>6. Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique</u>	p.44
Conclusion	p.45

Introduction

L'écriture du projet pédagogique s'inscrit dans un processus de réflexion engagé par l'ensemble des membres de l'équipe de l'Institut de Formation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon. Le projet tel qu'il est décliné est le fruit de cette concertation.

La démarche en facilite l'appropriation et la mise en œuvre par l'investissement et l'engagement de tous.

Le projet pédagogique de l'IFPS pose nos postulats et nos références en matière de conception et d'intentions pédagogiques, tout en s'inscrivant dans une politique de Pôle.

Il est un document évolutif, susceptible de modifications. Tous les trois ans, un travail d'équipe permet d'apprécier la pertinence du projet et de sa déclinaison par filière et entre les filières de formation. Certaines adaptations peuvent alors être décidées.

Le projet pédagogique est rédigé selon le plan proposé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et conformément aux attentes du Conseil Régional en matière d'ancrage dans le territoire.

Ce projet tente de participer au Plan Régional de Santé 2023-2028, en particulier sur l'Axe 4, Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé en Ile-de-France, tout en priorisant les problèmes de santé prioritaires du territoire.

1. Présentation de l'institut et de son environnement

L'IFPS de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon dispense 4 formations professionnelles initiales diplômantes en santé : Infirmière (IDE), Aide-Soignante (AS), Auxiliaire de puériculture (AP), Accompagnant Educatif et Social (AES).

En devenant l'institut de formation paramédicale et sociale (IFPS) en 2016, l'institut de formation déclare sa volonté de développer une offre de formation décloisonnée entre les métiers, répondant ainsi à la nécessité de former les futurs professionnels, en formation initiale, à une approche pluri professionnelle, interdisciplinaire et coordonnée des soins.

L'institut conforte sa volonté de développer les formations du champ social, soutenu par le renouvellement de l'agrément que le conseil régional a accordé à l'IFPS pour la formation Accompagnant Educatif et Social pour 5 ans à compter d'Avril 2024.

1.1. Contexte législatif et réglementaire

Agréé par le Conseil Régional d'Île De France et l'Agence Régionale de Santé depuis 1933, l'institut de formation met en œuvre les référentiels de formation conformément aux textes réglementaires suivants :

- Pour la formation infirmière :

Arrêté du 31 juillet 2009, modifié notamment par les arrêtés des 29 décembre 2022 et 3 juillet 2023,

Arrêté du 12 juin 2018 modifié, relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé,

Arrêté du 3 janvier 2019, relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier,

Arrêté du 23 janvier 2020 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier,

Arrêté du 10 novembre 2022, relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé,

Arrêté du 21 avril 2007, modifié par les arrêtés des 29 juillet 2022 et 9 juin 2023 relatif au fonctionnement des instituts paramédicaux,

Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique.

- Pour la formation aide-soignante :

Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 9 juin 2023, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture,

Arrêté du 10 juin 2021 modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 9 juin 2023, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,

- Pour la formation d'auxiliaire de puériculture :

Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 9 juin 2023, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture,

Arrêté du 10 juin 2021 modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 9 juin 2023, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,

- Pour la formation d'Accompagnant Educatif et Social :

Arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social

Décret no 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, modifiant le décret et arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social.

Il agit sous la tutelle de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS).

1.2 Statut et raison sociale de l'institut

L'IFPS est un établissement de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon.

La Fondation adhère à la FEHAP (La Fédération des Etablissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne) et est régie par la convention collective nationale 51 renouvelée.

✓ Présentation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, est une **fondation laïque qui tient son nom de la rue de la Croix Saint-Simon**, dans le 20^e arrondissement de Paris, jadis son siège social.

La Fondation déploie en Ile de France une offre globale, complémentaire et diversifiée en proposant des dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de formation et de prise en charge médicale et médico-sociale, répondant aux besoins des populations rendues vulnérables par l'âge, la précarité, la maladie et accompagne les familles de la naissance à la fin de vie.

Son offre de formation permet ainsi de participer aux besoins en professionnels de santé...

L'ensemble de ces structures sont organisées en pôle d'activités :

- Le pôle Santé : deux centres de santé médicaux et dentaires et un service d'hospitalisation à domicile (3^{ème} d'Ile-de-France) polyvalent (adultes, mères, enfants).

- Le pôle Personnes Âgées - Personnes Handicapées : un EHPAD, quatre CAJ, deux SSIAD, un SAMSAH, une Plateforme de répit pour les aidants.

- Le pôle Petite Enfance : trois PMI, trente-deux structures Petite Enfance, un Relais d'Auxiliaires Parentales, un accueil de jour spécifique dédié à la parentalité et à la prise en charge de jeunes mères.

- Le pôle Formation-Recherche, créé en 2023, comprend :

Un Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS) préparant aux diplômes d'infirmiers, d'aide-soignant, d'auxiliaires en puériculture et d'aide éducatif et social (450 étudiants),

Un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),

Un Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture (IFAP),

Un Institut de Formation d'Infirmier Puériculteur (IFIP),

Un Institut de Formation de Travail Social (ETS),

Un département de formation continue et

Un département de recherche en lien avec trois universités (Paris XI, Paris Centre et Paris VIII) en cours de construction.

✓ L'institut de formation

Fidèle à l'esprit de Marie de Miribel, **l'IFPS s'inscrit dans les valeurs de la fondation Œuvre de la Croix Saint Simon** :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'excellence portée par une exigence toujours plus élevée
- Le sens de l'écoute et du service à autrui
- Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous.

L'institut est établi à Montreuil depuis 2008, dans le département de Seine Saint Denis (93).

Desservi par les lignes 1 et 9 du métro et le RER A, à 1km du périphérique, aux portes de Paris, l'Institut de formation se situe dans un quartier résidentiel du Bas Montreuil.

Un projet d'agrandissement consécutif à la demande d'augmentation des quotas a conduit l'IFPS à déménager provisoirement, tout en restant sur le territoire montreuillois. Ce nouvel espace de formation apporte quelques changements de fonctionnement.

- Un institut en perpétuelle évolution

Quelques repères chronologiques : l'école d'infirmière est créée en 1933, l'école d'Aide-soignant (AS) ouvre en 1948, l'école d'Auxiliaire de Puériculture (AP) en 1992 ; la formation d'Aide Médico-Psychologique (AMP) se met en place en 2009 ainsi que les dispositifs par voie d'apprentissage AS et AP. En 2012, les formations « passerelles » AS et AP voient le jour et en 2017 la formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES).

Ainsi, sur le plan quantitatif, l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) devenu IFPS (Institut de formation Paramédicale et Sociale) en 2016, a plus que doublé sa capacité d'accueil en 10 ans, avec aujourd'hui plus de 450 apprenants toutes filières confondues.

Sur le plan qualitatif, le projet de l'institut a évolué de manière significative sur deux aspects.

D'abord, dans une dynamique de transversalité et de décroisement des métiers :

En interne, au sein de l'établissement, les formations sont décroisées pour des enseignements communs ; mais également avec des partenaires extérieurs tels que la faculté de médecine Santé Sorbonne (Paris VI) et l'école d'ergothérapie de Paris (ADERE). La création du pôle va permettre désormais un décroisement entre les différents instituts et/ou filières du pôle Formation-Recherche.

Les futurs professionnels sont ainsi initiés à la coopération interprofessionnelle. Pour ce faire, les équipes pédagogiques travaillent ensemble, dans la construction de méthodes et d'outils communs. Les compétences sont mutualisées, les projets partagés, les productions sont à disposition de tous. La démarche qualité a renforcé cette dynamique d'entreprise apprenante.

Afin de répondre à l'évolution des techniques et des profils d'apprenants, l'IFPS met en place une pédagogie interactive, en groupe restreint, à travers l'usage de méthodes innovantes et de l'utilisation croissante du numérique.

- Des ressources

L'équipe est constituée de 30 professionnels : une directrice, deux coordinatrices pédagogiques, une coordinatrice des stages, une coordinatrice administrative chargée des financements, 20 formateurs et 4 agents administratifs.

Des postes transversaux au pôle s'inscrivent dans une réorganisation des activités de l'Institut :

- une documentaliste,
- un logisticien chargé de la planification des cours, en collaboration avec l'équipe pédagogique, de la réservation des salles et de la commande des matériels,
- un Ingénieur Pédagogique Multimédia, accompagnant les équipes dans le développement de l'hybridation des formations,
- un chargé de projet CFA, pour le développement de l'apprentissage dans toutes les filières de formation,
- une chargée de communication, missionnée pour accroître la visibilité des instituts sur les réseaux sociaux
- et un contrôleur de gestion permettant un suivi budgétaire rigoureux.

L'établissement met à disposition 2000 m², répartis sur 2 sites très proches : 8 salles de cours dont 2 de 100 places, 1 laboratoire de simulé équipé, 1 grande salle de travaux pratiques et une espace café pour les apprenants.

- Des partenariats

L'Institut de formation développe des partenariats de diverses natures.

- *Les partenariats formalisés sont les suivants :*

Le 1er partenaire de l'IFPS est le conseil régional d'Île De France, au travers d'un contrat d'objectifs et de moyens annuels.

L'institut est membre de l'association des IFSI FEHAP d'Île De France, qui a pour objet la convention tripartite Université/Région/IFSI dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière. Les 7 IFSI FEHAP se sont structurés en association loi 1901, le 10 février 2010, afin de signer la convention tripartite Université/Région/IFSI.

Nous sommes conventionnés avec le groupement universitaire Paris VI Santé Sorbonne Université avec 10 autres instituts de formation en soins infirmiers, avec lesquels nous collaborons sur les Unités d'Enseignement (UE) contributives et sur l'admission par la plateforme nationale Parcoursup.

Des intervenants universitaires dispensent les enseignements des Unités d'Enseignement contributives et sont accessibles via la plateforme de l'Université. L'équipe pédagogique participe à des groupes de travail soit en tant que coordinateur, soit en tant que contributeur.

L'IFPS a conventionné avec les CESU depuis 2009 pour être habilité à délivrer la formation aux gestes et soins d'urgence. Toutefois, en 2023, l'équipe pédagogique, en accord avec la direction, fait le choix d'externaliser au CESU 93 la Formation aux Soins et Gestes d'Urgence.

En 2015, dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Fondation Œuvre de la Croix St Simon et le CHU R. Debré pour la prise en charge et le suivi d'enfants en post hospitalier, l'institut et la direction des soins de l'hôpital se sont engagés à promouvoir la formation des soignants en pédiatrie, à travers la réalisation d'actions de santé publique et la co-construction d'une unité optionnelle en formation infirmière.

En 2017, nous formalisons une collaboration inter instituts avec l'ADERE et, en 2023, l'Institut de Travail Social de la Fondation s'est joint au projet pour la réalisation d'un TD inter filière (infirmier, ergothérapeute, assistante sociale) autour de l'interprofessionnalité.

En 2019, le pôle Santé de la ville de Montreuil et l'IFP formalisent un partenariat autour de l'accueil en stage des étudiants dans les centres de santé municipaux et d'actions de santé publique.

En 2019, nous collaborons sur la politique de stage avec les 3 établissements hospitaliers du Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Grand Paris Nord Est (GPNE), l'hôpital intercommunal de Montreuil, l'hôpital d'Aulnay sous-bois et l'hôpital de Montfermeil, pour renforcer la formation clinique des étudiants sur le territoire et formalisons notre engagement dans une charte. En 2024, ce travail s'est poursuivi par un projet d'accompagnement des professionnels de terrain dans l'évaluation des apprenants formalisé par des rencontres semestrielles entre formateurs et équipe d'encadrement en stage.

Depuis 2021, un partenariat a vu le jour pour la co-construction d'une unité optionnelle Plaies et cicatrisation, avec le service du Dr Meaume de l'hôpital Rothschild.

En 2021 également, avec le développement de l'apprentissage, nous conventionnons avec 2 CFA : le CFA du groupe SOS et le CFA de Korian Académie pour la formation en alternance AS, AP et AES. Ce partenariat a permis, dès la rentrée 2023, de proposer des places en apprentissage aux étudiants en soins infirmiers de 2^{ème} année.

- *D'autres coopérations non formalisées sont développées :*

Les organisations et fédérations professionnelles comme partenaires :

Nous participons avec nos collègues des IFSI du département du 93 et 95 aux réunions du CEFIEC (Paris II) pour échanger sur nos pratiques et nos difficultés, suivre l'actualité professionnelle et l'évolution des formations.

Les formateurs AS et AP collaborent à l'association CEEPAME et GERACFAS à travers des réunions trimestrielles pour travailler autour de pratiques pédagogiques, de grilles d'évaluation, de référentiel d'activités.

L'institut de formation adhère à un réseau national des organismes de formation FEHAP (ROFF), « *réseau de compétences et d'expertises* » afin :

- De mutualiser les outils, les savoir-faire, les ressources, etc.
- De disposer de cadres conceptuels communs
- D'échanger sur leurs pratiques de formation (échange d'expériences)

Les structures employeurs et de stage comme partenaires :

Des lieux de stage réputés pour la qualité des soins participent à la formation pratique (et pour certains théoriques) de nos élèves/étudiants. Il s'agit d'établissements avec lesquels se sont construits des liens étroits, pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires : les structures petite enfance de la Fondation, l'HAD de la Fondation Croix Saint Simon, le Centre Hospitalier Robert Debré, le groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint Simon, l'Institut Curie, Le Centre Intercommunal André Grégoire de Montreuil, l'hôpital Necker, l'EPS Ville-Evrard, l'hôpital de Lariboisière, l'Institut Montsouris, la Fondation Paul Parquet , les crèches municipales et les centres de santé de Montreuil, l'hôpital de l'Est Parisien, l'association Aurore.

Avec la volonté de s'implanter dans la ville et contribuer à la dynamique sociale et professionnelle de la ville, la direction de l'institut a rencontré à plusieurs reprises les différents acteurs de santé de la ville : l' élu chargé de la santé, les personnes chargées de la mission Handicap, responsables de la mise en place du plan local de santé publique, le médecin directeur du pôle santé, le directeur-adjoint de la santé, infirmier de formation initiale, la direction des soins de l'hôpital intercommunal, le service petite enfance de la ville,... mais aussi les acteurs de l'insertion et de la formation (Proviseurs, représentant de l'Académie de Créteil sur la ville, le Bureau Information Jeunesse, mission locale...).

1.3 Contexte local : le lieu d'implantation de l'Institut de formation

L'Institut est implanté à Montreuil, dans le département de Seine Saint-Denis depuis 2008.

Montreuil fait partie des 40 communes de Seine Saint Denis. La ville jouxte Paris à l'Est.

L'IFPS de la FOCSS est un des Instituts de Seine Saint-Denis, département au sein duquel il existe une moindre concentration d'instituts de formation qu'à Paris, notamment pour la formation infirmière. C'est pourquoi, l'Institut de Formation Paramédicale et Sociale cherche à se développer sur le département 93 afin de répondre aux besoins de professionnalisation et aux besoins de santé de la population, en concordance avec l'axe 4 du PRS IDF 2023-2028.

✓ Caractéristiques sociodémographiques

Le département de Seine Saint Denis, avec 40 communes, est classé le 5e département de France par le nombre d'habitants et 3e département le plus densément peuplé de France.

L'évolution démographique du Territoire de la Seine-Saint-Denis se caractérise par :

- Un taux d'évolution de 21 % entre 1999 et 2022

- 36 % des habitants ont moins de 25 ans
- Un taux de pauvreté de 27,9 %
- **Une surmortalité marquée liée à la COVID19** avec un taux de croissance de + 123,4 % (2019/2020)

Caractéristiques du territoire :

- Un territoire densément urbanisé et multipolarisé avec une croissance démographique élevée, liée à une natalité particulièrement forte
- une population jeune mais le nombre de personnes âgées d'au moins 85 ans devrait augmenter de 119% d'ici 2035 (projection)
- un territoire socialement défavorisé et hétérogène,
- * - un environnement dégradé par une pollution des sols et des habitats
- une espérance de vie inférieure à la moyenne régionale (taux de mortalité prématurée évitable et taux de mortalité infantiles supérieures aux moyennes régionales)¹

Concernant le volet sanitaire, on constate :

- Une faible densité médicale,
- Des difficultés d'attractivité des professionnels de santé en établissement de santé

Avec néanmoins :

- un tissu sanitaire dense des centres de santé municipaux et associatifs,
- deux dispositifs d'appui à la coordination
- de nombreuses structures hospitalières publiques et privées

Depuis le 1er janvier 2016, l'ensemble des communes de la Seine-Saint-Denis est membre de la métropole du Grand Paris.

Ville de Montreuil

La ville de Montreuil est la cinquième ville d'Ile-de-France par sa densité de population. En 2020, la ville compte 111 367 habitants.²

Limitrophe avec les villes de Bagnolet (93), Romainville (93), Noisy-le-Sec (93), Rosny-sous-Bois (93), Saint-Mandé (94), Vincennes (94), Fontenay-Sous-Bois (94) et Paris (75), elle s'étend sur une superficie de 892 hectares.

- Montreuil se caractérise par sa mixité sociale et urbaine.
 - Population jeune : 40 % de la population âgée de moins de 30 ans en 2020
 - Taux de natalité : 17,20 pour mille en 2023 (14,7 dans le 93, 12,40 en IDF, 9,9 en France)
 - Taux de mortalité : 33,9 pour mille en 2023³
 - 14% de familles monoparentales en 2020

¹ Focus diagnostic territorial de la Seine Saint-Denis, ARS Ile de France, Septembre 2022

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-93048#chiffre-cle-1>

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001745081>

- Mixité culturelle : 19.3 % des montreuillois d'origine étrangère (contre une moyenne de 12.7% en IDF et 20.9% dans le 93).
- Taux de pauvreté : 25% en 2021
- Taux de mortalité infantile de 6,09 pour mille (contre 3,77 en IDF).

- Les besoins en formation restent importants malgré une diminution du nombre de personnes de moins de 15 ans sans qualification (23,3 % en 2020 contre 33,3 % en 2009)

Dans ce contexte territorial, Montreuil est un des principaux pôles économiques de l'Est Parisien.

Le tissu économique de la ville a beaucoup évolué ces dix dernières années vers une désindustrialisation et une tertiarisation.

Montreuil est insérée dans l'un des quatre établissements publics territoriaux (EPT) de Seine St Denis, Est Ensemble : territoire de 9 villes unies depuis 2010 (Bagnole, Bobigny, Bondy, Pantin, Le Pré-Saint Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy le sec, Romainville) au cœur du grand Paris qui a la volonté de mettre en place une politique de territoire axée sur « améliorer le cadre de vie des habitants, corriger les inégalités territoriales et construire une ville durable ». Bien que n'ayant pas les compétences santé, Est ensemble contribue à s'associer au Contrat Local de Santé de Montreuil.

✓ Les besoins en santé du territoire de santé

Les offres de services du département laissent apparaître un potentiel déficit d'accès aux soins et services de santé :

- Une insuffisance de professionnels soignants : La densité médicale en Seine St Denis est inférieure de 30% en moyenne d'Ile De France, également à Montreuil (vieillesse des professionnels de santé et non remplacement des départs à la retraite), ainsi que les infirmières, dentistes et méd spécialistes.
- Un taux d'équipement en court séjour, en soins de suite et de réadaptation, en soins de longue durée, en gériatrie et en psychiatrie plus faible que les moyennes régionale et métropolitaine.
- Un déficit en modes d'accueil de l'enfant, portant particulièrement sur l'accueil collectif.
- Une faible consommation de soins quel que soit le domaine de soins.

On y observe des spécificités de l'offre de soins :

- Le maillage important des centres de PMI permet le suivi de la mère et de l'enfant tandis que la démographie médicale en pédiatres et gynécologues est très déficitaire en Seine-Saint-Denis.
- Un dispositif de centres de prévention départementaux dédiés à la prévention de la tuberculose, des IST et à la vaccination publique couvre le département.
- La Seine-Saint-Denis est le département français (Dom compris) le plus touché par la tuberculose juste avant la Guyane et Paris.
- Le département développe une Politique d'« aller vers » par des actions hors les murs tels que : dépistage de la tuberculose, des IST, consultation pour primo-arrivants...

Les besoins en santé mentale en Seine-Saint-Denis sont importants :

La santé mentale, en particulier celle des jeunes, est une des deux thématiques prioritaires du projet régional de santé 2013-2028.

La Seine Saint Denis est le département au plus fort taux de natalité de France, qui cumule tous les facteurs de vulnérabilité et dont le taux d'équipement en termes de soins psychiques aux enfants est un des plus bas de France ; Or, les besoins en santé mentale de la population infanto-juvénile sont insuffisants à toutes les étapes du développement de l'enfant : Prévention accès au diagnostic et aux soins psychiques, accès aux établissements médico-sociaux, accès aux accompagnements sociaux et à la protection de l'enfance, accès aux soins somatiques, accès à l'hébergement et au logement, accueil et gestion des situations de crise..

En outre, les capacités d'hospitalisation complète en psychiatrie sont inférieures à celles de l'Ile de France.

- De nombreux services publics en matière de santé à Montreuil

La ville offre 5 Centres Municipaux de Santé, un Service Communal d'Hygiène et de Santé, un service de lutte contre le Saturnisme, une Mission Handicap, un Atelier Santé Ville, un Comité Local d'Information et de Coordination, un service intégration, centre gratuit d'information et de Dépistage et de diagnostic (CeGIDD)...

Le territoire est doté par ailleurs d'un réseau socio-sanitaire à compétences diverses et variées : addictions, secteur de psychiatrie, un Centre Hospitalier Intercommunal, une antenne de Ville – Evrard, un Centre Départemental de Dépistage et de Prévention Sanitaire, 6 centres de PMI, des associations et structures relevant du « handicap », AIDES Montreuil, Vie libre, un réseau de soins palliatifs...

La ville bénéficie d'un Contrat Local de Santé (CLS). Il a pour objet d'agir pour la santé des femmes (nutrition, violences, dépistage organisé du cancer du sein), des enfants (mortalité infantile, santé bucco-dentaire et lutte contre l'obésité), des adolescents, des migrants mais aussi des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

La prévention et l'accès aux soins sont les premières priorités de la ville en matière de santé :

- Promotion de la Protection maternelle et infantile et planification familiale : consultations de vaccinations, de VAD, de lutte contre l'obésité infantile, de contraception et d'IVG et lutte contre les pathologies en relation avec l'habitat.

- Programme de santé bucco-dentaire depuis plus de 30 ans : bus dentaire et unités mobiles

- Prévention des conduites à risques chez les jeunes : prévention des addictions, les réseaux sociaux, les violences ; expérimentation d'une Salle de Consommation à Moindre Risque.

Le Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire (CHIAG) dispose d'une capacité d'hospitalisation de 400 lits : consultations, service de médecine, chirurgie, urgences adulte et enfant ; maternité de type 3 accueille chaque année plus de 4000 naissances, avec une unité d'accompagnement personnalisé (UAP) pour les femmes enceintes vulnérables (programme

de lutte contre la mortalité périnatale). Consultations des médecins spécialistes dans les centres de santé. Centre gratuit d'information et de Dépistage et de diagnostic CeGIDD et centre de planification et d'éducation familiale à l'hôpital.

Le CHIAG appartient au GHT GPNE constitué de 3 établissements : Robert Ballanger à Aulnay SB, Le Raincy-Montfermeil à Montfermeil et l'hôpital AG à Montreuil.

Bassin de vie de plus de 1 millions d'habitants, le GHT est associé aux hôpitaux universitaires de Seine St Denis (HUPSSD), hôpital universitaire Robert Debré de l'Assistance Publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), de l'établissement public de santé mentale Ville-Evrard.

L'Institut de formation prend en compte le contexte local :

Premièrement, l'offre de formation proposée (formations initiales, passerelles inter-métiers, cursus partiels) favorise la mise en œuvre de parcours professionnels personnalisés et l'accompagnement de la personne dans une dynamique de développement professionnel continu. Elle contribue à lutter contre la précarisation des métiers de service à la personne et à valoriser les parcours professionnels.

Deuxièmement, le financement des études est adapté à chaque situation personnelle afin de favoriser l'accès à la formation :

- En proposant des formations qualifiantes niveau 3 (AES), de niveau 4 (AS, AP) et niveau 6 (IDE), avec différentes modalités de financement (CFA, contrat de professionnalisation, par la Région, auto financement avec échéancier personnalisé, montage mixte...).
- En créant des liens et partenariats avec la ville et le territoire : sur les financements des formations (contrat d'apprentissage, financement des parcours avec pôle emploi et la mission locale), avec l'hôpital de Montreuil, avec le pôle santé et petite enfance de la mairie les structures médico-sociales et association (terrains de stages des étudiants), ...

Troisièmement, l'Institut prépare les futurs professionnels à prendre en considération les besoins de santé des populations

- En inscrivant les formations dans une approche santé publique
- En donnant des repères sur le multiculturalisme.

Les étudiants de l'Institut déploient dans le cadre du service sanitaire des actions de prévention dans les écoles, les centres de santé, les structures médicosociales, et participent régulièrement, avec des associations et acteurs locaux, à des actions collectives de promotion de la santé sur le territoire (dépistage du col de l'utérus, cancer du sein, hypertension...) et de prévention en santé (hygiène bucco-dentaire, écrans...). Les unités d'enseignement optionnelles sur les thématiques de la précarité, en formation infirmière, sont construites avec les associations locales, en particulier avec les Restos du Cœur

Quatrièmement, l'Institut, fortement imprégnée de la culture médicosociale de la Fondation, est attentif à initier les futurs professionnels aux concepts de projets de soins, projets de vie, et faciliter l'inscription des futurs professionnels dans des structures ambulatoires grâce à un

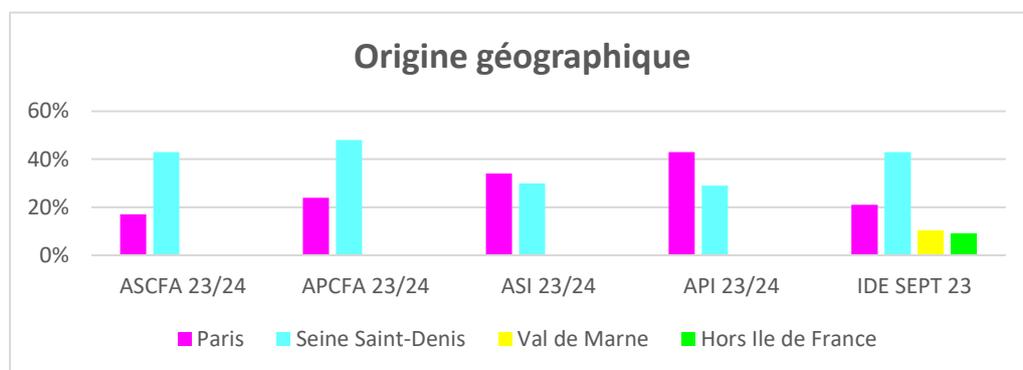
important travail pédagogique et le développement des stages en HAD, centres de santé, SSIAD, cabinet libéral, centre d'accueil de jour pour patient Alzheimer, ...

1.4 La population accueillie à l'institut

Les étudiants de l'Institut de formation représentent une population hétérogène en termes d'origine géographique, d'âge, de diplômes à l'entrée, de modalités de financement de leur formation.

✓ L'origine géographique

En 2023, 39% des élèves et étudiants résident en Seine Saint-Denis (soit 9 points de moins qu'en 2020), 26% à Paris (soit 2 points en plus qu'en 2020) et 10% dans le Val de Marne (soit 17 points en moins qu'en 2020). Pour les étudiants en soins infirmiers, il apparaît une augmentation de 9% de fréquentation hors Ile de France pour les primo-entrants.

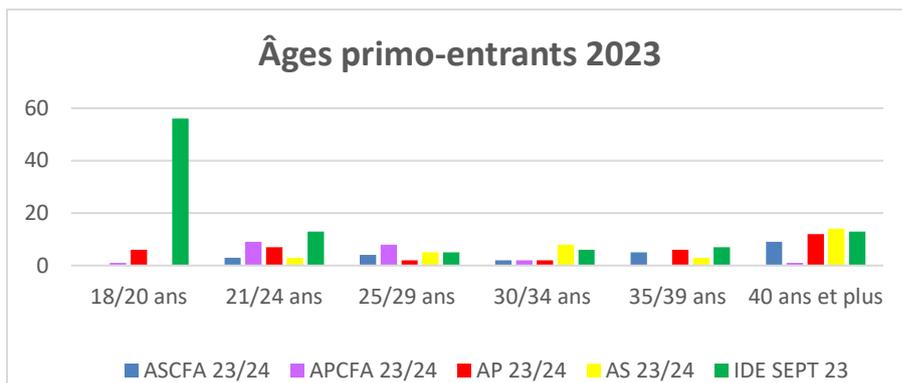


✓ L'âge

Une situation contrastée selon les filières de formation :

L'évolution des modalités d'accès à la formation d'infirmière détermine le profil des étudiants : avec l'universitarisation et l'admission par Parcoursup, les promotions d'étudiants infirmiers comportent une proportion majoritaire des moins de 26 ans (69% en 2023 par rapport à 89% en 2021 et 62% en 2018), dont 56% entre 17 et 20 ans. On remarque une augmentation de quota sur les 2 dernières années depuis 2022. Ce qui augmente la tranche d'âge pour les candidats FPC (13% en 2023).

Pour ce qui est des promotions d'élèves aides-soignants, en 2023 la moyenne d'âge majoritaire a augmenté pour les 40 ans et plus. A l'inverse, la moyenne d'âge des apprenants en formation d'auxiliaire de puériculture est nettement inférieure à l'année 2021. Elle se situe dans la tranche des moins de 30 ans.



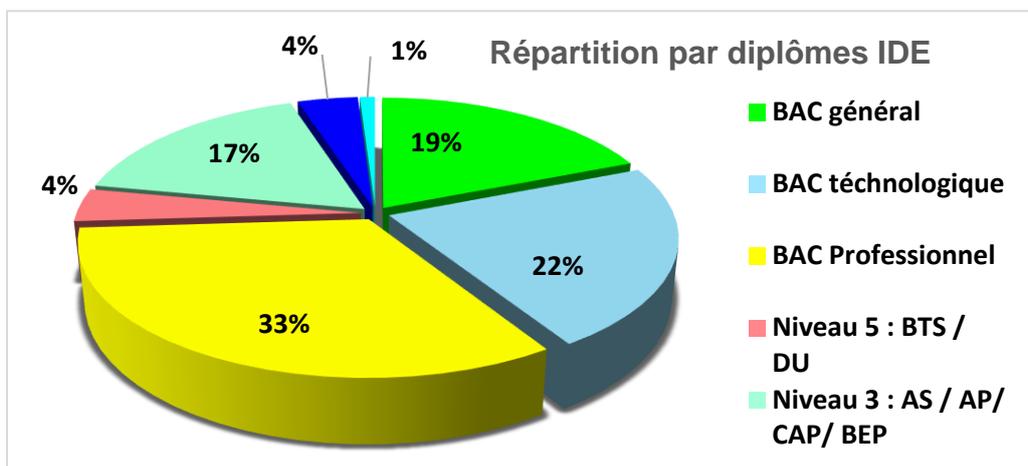
✓ Diplôme à l'entrée

Nous accueillons un public très hétérogène en matière de diplôme et de cursus.

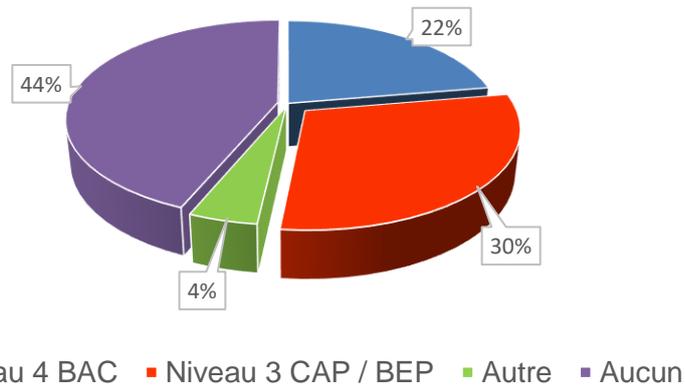
Néanmoins, les bacheliers restent au global majoritaires en formation, toutes filières confondues.

Mais des disparités existent entre la formation d'infirmière et la formation AS et AP.

Si la promotion infirmière de 1ère année compte en 2023 73% de bacheliers, avec une légère représentation des baccalauréats professionnels (près de 32% en 2023), le taux de bacheliers baisse à 25% sur les promotions AS et AP au profit des niveaux CAP et BEP. De plus, on constate une forte augmentation des apprenants AS/AP qui n'ont aucun diplôme (soit 44% en 2023).



Diplôme à l'entrée en formation - AS/AP

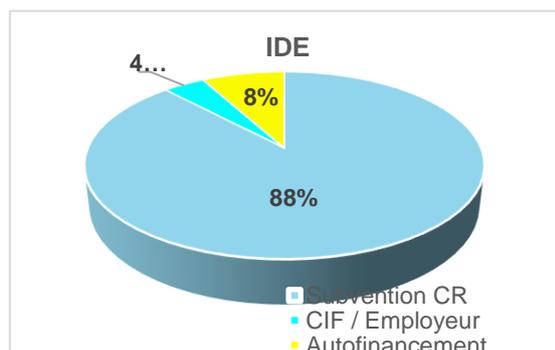


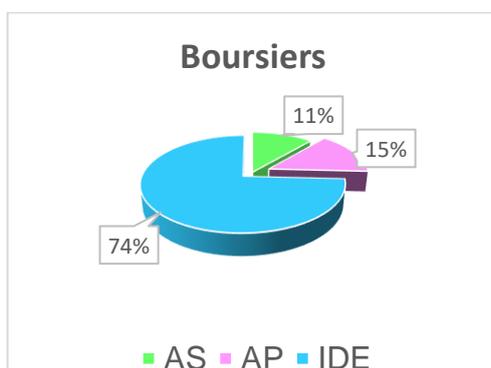
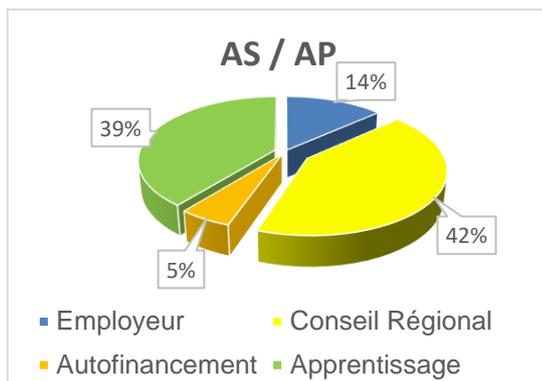
✓ Statut des apprenants

De façon très synthétique, sur l'année 2023 toutes filières confondues, le principal financeur des formations demeure le conseil régional. La part employeur et de prise en charge personnelle tend à diminuer (employeur 7% et autofinancement 6% en 2021).

Sur la filière infirmière : 20% des étudiants en 2023 relèvent de la formation continue (essentiellement des promotions professionnelles aides-soignants 12%) contre 7% en 2020 et 11% en 2018.

La prise en charge de la part du Conseil Régional est beaucoup plus importante pour la promotion des apprenants AS/AP (42%) pour cette année 2023.





Comparativement à 2021, le nombre de boursier est en augmentation pour la promotion AS/AP en 2023.

Nous constatons une précarisation significative sociale et financière des publics que nous formons : dès l'accès en formation, les difficultés surviennent pour monter les dossiers de financements ; donner la possibilité à chacun d'accéder à une qualification certifiée est un défi majeur ; les étudiants / élèves travaillent pendant leur formation (vacations, intérim, CDD), ce qui peut nuire à leur concentration, et à la qualité de leurs travaux.

La coordinatrice administrative chargée des financements accompagne les élèves et étudiants dans leur démarche administrative auprès des différents financeurs ; La connaissance des différents dispositifs d'aides et de financement devient indispensable au soutien des personnes accueillies en formation et conditionne même bien souvent la pérennité des parcours. Nous sommes attentifs à l'évolution des situations financières des apprenants et proposons des échéanciers personnalisés.

2. Politique de formation

Dans un contexte de refonte des formations, la réflexion est plus que jamais orientée sur la nécessité du travail interprofessionnel pour rompre avec la réflexion en silo et permettre aux apprenants, futurs professionnels de santé, de travailler ensemble en s'enrichissant mutuellement des champs de compétence des uns et des autres.

Ces changements impliquent de nouvelles façons de prendre soin des personnes, de nouveaux moyens et modèles transversaux pour répondre aux besoins de santé actuels et

futurs de la population : collaborations entre structures et entre professionnels (sanitaire, social, environnement, urbanisme etc.), interdisciplinarité et coordinations sont devenus les maîtres mots des pratiques et des organisations dans les champs qui nous occupent.

Les deux champs de métiers sanitaires et sociaux se complètent effectivement quand il s'agit d'accompagner une personne vieillissante, en situation de handicap ou atteinte d'une maladie chronique.

Former à la coopération, privilégier une démarche de formation basée sur l'apprentissage du travail en équipe est une volonté de l'Institut de formation.

- La compétence numérique

Compétence désormais incontournable des professionnels de santé pour répondre aux exigences de la e-santé (stratégie nationale e-santé 2020), l'IFPS s'est engagée dans un travail collaboratif avec Santé Sorbonne Université. En effet, la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt proposé pour les IFSI du groupement universitaire permet de construire et développer des contenus pédagogiques communs répondant aux critères de compétence attendus.

Déjà au fait de l'utilisation du numérique en formation initiale, ce projet SN@SU s'inscrit dans la continuité de l'hybridation des formations.

2.1 Les fondements du projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'Institut reprend des valeurs et des principes centrés sur l'accompagnement bienveillant de l'apprenant. Il s'appuie sur le courant socioconstructiviste, positionne le formateur comme accompagnateur du parcours de formation et l'apprenant comme personne ressource, acteur et auteur de ses propres connaissances.

2.1.1. Les courants pédagogiques

- ✓ Le courant socioconstructiviste

Les référentiels de formation des professions sanitaires et sociales sont construits selon une logique de compétence, s'inscrivant dans une perspective socio constructiviste et connectivistes.

Le constructivisme valorise la co-construction des connaissances et des compétences en contexte, plutôt que la transmission des savoirs décontextualisés. L'apprentissage est un processus actif axé sur l'apprenant :

Celui-ci s'engage activement dans des résolutions de problèmes, au plus proche de problèmes réels (*situations-problèmes*). Il ne reçoit pas les informations, mais il va les chercher lui-même en mettant en place des stratégies individuelles d'apprentissage.

Il apprend en situation. Au fur et à mesure de ses nouvelles expériences, l'apprenant se construit ses nouvelles connaissances en complétant, ajustant, réorganisant ou modifiant ses connaissances et conceptions antérieures. Le socio constructivisme met l'accent sur le rôle des interactions sociales multiples et des questionnements mutuels dans la construction des connaissances et le développement des compétences.

Les relations interpersonnelles au sein du groupe classe, l'échange de savoirs, la confrontation de différentes approches, de différents points de vue (*conflits socio-cognitifs*) permettent à l'apprenant de :

- Prendre conscience de ses propres représentations et du fait qu'elles ne sont pas « universelles »,
- Prendre conscience du fait que ses représentations initiales peuvent ne pas être adaptées pour résoudre un problème donné,
- Accepter de modifier ses représentations initiales, de transformer son schéma mental, pour en adopter un autre plus pertinent au regard du problème à résoudre.

✓ Le courant connectiviste

Le connectivisme, selon Stephen Downes, est « la thèse que le savoir est distribué à travers un réseau de connexions et donc que l'apprentissage consiste à l'habilité à construire et naviguer entre ces réseaux » (S. Downes, 2007)

En pratique et en formation de professionnels de santé, le connectivisme impliquerait plusieurs principes :

- Favoriser la problématisation de situation emblématique, permettant à l'apprenant de faire émerger l'essentiel afin d'être performant en situation de travail
- Mettre à disposition des apprenants les ressources et données pour leur permettre de problématiser des situations professionnelles
- Adopter une posture d'évaluateur accompagnant l'apprenant dans la construction de ses savoirs : en repérant l'erreur et en valorisant sa progression dans son processus de professionnalisation.
- Accompagner l'apprenant à devenir un futur professionnel actif et autonome pour apprendre entre pairs.⁴

Ainsi, apprendre, c'est élaborer soi-même ses connaissances en passant nécessairement par une phase d'interaction, voire de conflit sociocognitif avec autrui, et cela à tout âge, dans un monde connecté.

Le groupe classe est ainsi support majeur des apprentissages de chacun : les activités communes réalisées en travaux de groupe lors de TD, de TP, les productions collectives, les ateliers de médiation en petits groupe, la mutualisation des ressources dans le groupe, sont autant d'activités qui permettent de mieux apprendre. Peu à peu les inhibitions peuvent s'estomper ou se transformer ; Les apprentissages sont alors mieux intériorisés, confrontés à l'expérience propre de chacun. On peut parler d'apprentissage coopérant.

D'autre part, le groupe lui-même apprend : il apprend à vivre avec des règles, des tensions, des conflits. Il apprend des modes de régulation, des formes de solidarité, il apprend à reconnaître sa propre spécificité. Cet apprentissage commun et collectif constitue pour chacun un exemple de vie de groupe, principes de la vie professionnelle.

⁴ SOYER Laurent, Nicole TANDA, « Ingénierie de la formation infirmière et connectivisme » - Objectif soins, Avril 2023

Pour autant, ces références pédagogiques sont particulièrement exigeantes à mettre en œuvre et peuvent mettre en difficulté les équipes pédagogiques comme les apprenants. C'est pourquoi, elles demandent à être couplée à une dimension éthique de la relation.

✓ La nécessité d'un couplage à une réflexion éthique

Le socioconstructivisme, parce qu'il considère l'apprentissage comme un processus actif axé sur l'apprenant, interroge aussi la question du pouvoir dans la relation pédagogique et la transmission du savoir. De ce fait, il interroge le formateur sur son rôle et sa volonté de puissance.

Ici, le formateur doit reconnaître l'autre pour ce qu'il est et peut devenir. Il lui confère un droit à la pensée et à la construction autonome. Il s'inscrit dans un processus reposant sur le dialogue, la tolérance, la reconnaissance mutuelle, une éthique relationnelle favorable aux apprentissages.

On le comprend, cette manière d'être professionnelle ne peut toujours aller de soi. Elle entraîne des tensions au quotidien des actes professionnels à poser entre le formateur et l'apprenant. Ces tensions peuvent devenir des conflits éthiques nécessitant une délibération d'ordre éthique au sens de Paul Ricoeur.

En effet, Paul Ricoeur définit l'éthique comme une "sagesse pratique", c'est-à-dire une capacité de "décision dans des situations singulières (...) par l'intermédiaire de la délibération"⁵.

La question éthique est récurrente, permanente en formation : chaque situation nouvelle, chaque outil, chaque public la relancent constamment.

Tout acte de formation engage non seulement la responsabilité du formateur, mais aussi et surtout l'autre, l'apprenant, dans ce qu'il est d'Unique. Comment former sans se soucier de ce que mes actes produisent chez l'autre ? Le formateur doit s'enquérir de ce qu'il produit et met en marche. C'est questionner le sens de son action, ses postulats et ses conséquences.

La réflexion éthique questionne, bouscule le rapport aux apprenants : quelle liberté d'agir, de choisir, quelle part de responsabilité lui laisse-t-on ?

Les professionnels de l'Institut ont intégré ces questions comme faisant partie de leur pratique. Des lieux de délibération leur sont proposés afin qu'ils puissent élaborer ces questions régulièrement : travaux entre formateurs, entretiens avec la coordinatrice pédagogique et/ou la directrice, groupes d'analyse de pratique, réunions et séminaires d'équipe.

2.1.2. Les principes pédagogiques

Le cadre du projet pédagogique ainsi posé se décline en principes pédagogiques. D'abord, le projet ne peut se déployer que s'il existe une équipe garante du cadre. Par ailleurs, les références conceptuelles et les valeurs défendues entraînent des conceptions spécifiques de ce qu'est « former » ; de ce que cela exige en « compétences du formateur » et en termes de « relation pédagogique » ; de ce que représente « l'apprenant » pour l'équipe.

⁵ Rencontre avec Paul Ricoeur : *Connaissance de soi et éthique de l'action*, propos recueillis par Jacques Leconte, Sciences humaines, n° 63, juillet 1996.

✓ Plusieurs filières, une seule équipe garante du cadre

Le champ conceptuel et la démarche éthique qui y est associée exigent un travail en équipe qui garantit le cadre du projet.

La dynamique du travail d'équipe induit une pratique collaborative et coopérative au service du projet pédagogique. Celui-ci pose le cadre de l'accompagnement des élèves et des étudiants dans leurs formations, et s'appuie sur les valeurs professionnelles à développer ainsi que sur notre conception des professionnels de demain. Il décline les conceptions pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation et ses modalités de mise en œuvre.

L'équipe est perçue comme une ressource en tant que structure de concertation. En effet, elle multiplie les points de vue sur les apprenants et permet de comprendre et de trouver des manières d'intervenir et d'individualiser le suivi. La réussite et la qualité de l'accompagnement des individus en formation, qui constituent les enjeux principaux de notre pratique de formation, sont servis par les compétences individuelles et collectives.

Cette notion d'équipe implique une posture du formateur, qui s'appuie sur un socle de principes et d'attitudes prévalentes au service de la relation pédagogique.

✓ Notre conception de l'apprenant

L'apprenant est dans une formation en alternance et professionnalisante, qui s'appuie sur un processus d'acquisition de savoirs et compétences professionnelles en situation réelle, et de construction d'une identité professionnelle.

Nous accueillons un adulte en formation, qui a fait un choix d'orientation, -disposé à s'engager pleinement dans la formation.

Nous lui reconnaissons le droit d'exprimer un besoin de repère et de sécurité pendant la formation (L'ouverture au changement suppose une base d'estime de soi suffisante).

Nous chercherons à l'initier à une méthodologie de questionnement très tôt dans la formation afin de développer un esprit critique constructif et une démarche d'autoévaluation. Devenir force de proposition dans une posture active pour réussir son projet professionnel.

L'apprenant s'inscrit volontairement dans un processus d'apprentissage du métier : il se donne les moyens, se saisit des ressources mises à sa disposition par l'institut de formation pour atteindre ses objectifs.

L'accompagnement de l'apprenant est singulier ; il est à deux dimensions, à la fois individuel et collectif ; chaque apprenant est intégré dans un collectif, vit sa formation et évolue au contact de ses pairs « on apprend toujours seul mais jamais sans les autres. » Nous sommes ainsi très attentifs au climat au sein du groupe, car il est pour nous facteur de réussite.

Nous suscitons l'implication de la promotion à travers la participation à des événements qui ponctuent la vie de groupe : manifestations conviviales, temps de régulation de groupe avec les délégués, animation du BDE...

A travers le vécu d'un accompagnement exigeant et bienveillant, l'apprenant est en situation de ressentir les effets de l'empathie, de l'écoute active, et ainsi repérer les outils relationnels

qui lui seront nécessaires à acquérir en formation et à intégrer dans sa pratique professionnelle. Cette pratique d'accompagnement a valeur d'exemplarité.

Le profil de professionnel attendu à l'issue de la formation est exigeant ; nous formons à l'acquisition des compétences professionnelles suivantes :

- L'autonomie,
- La réflexivité : Acquérir une réflexion et une pensée critiques, un esprit de décision, de la curiosité, des aptitudes à résoudre des problèmes, avoir les capacités de poursuivre son apprentissage tout au long de la vie pour s'adapter et s'ajuster à de nouvelles situations tant personnelles que professionnelles et aux changements d'un monde en mouvement.
- L'interdisciplinarité : L'apprenant doit pouvoir exploiter les différentes approches d'un problème, l'aborder selon différents points de vue. L'interdisciplinarité (ou pluridisciplinarité) suppose un dialogue et l'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines, favorise la recherche des interactions des savoirs et de leur complémentarité et invite à une certaine ouverture d'esprit.
- Le travail collaboratif : Le travail collaboratif est générateur d'enrichissement cognitif pour l'ensemble des participants à la réalisation de la tâche. Il permet à l'apprenant de développer sa dimension humaine et sociale, un esprit d'équipe.

La relation pédagogique implique pour le formateur d'adopter :

- « Un rôle de facilitateur social de l'adaptation de l'apprenant à son milieu :

Il explore les attentes et les motivations, et est amené à faire s'exprimer les apprenants.⁶ » Il favorise le développement original de la personnalité.⁷ » En cela, il constitue une personne ressource pour l'apprenant.

- Un rôle d'accompagnateur :

Accompagner signifie se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui, c'est « être avec ».

L'accompagnateur « stimule sans jamais précéder et ce faisant, suscite, favorise ou éprouve la réflexion du sujet.⁸ »

L'accompagnement de l'apprenant

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent tout au long de sa formation, qui n'est pas toujours le formateur responsable de la promotion. Cette organisation basée sur le décloisonnement des suivis pédagogiques apporte une plus-value, permettant au formateur de prendre connaissance de dispositifs de formation qu'il n'a pas en charge, d'avoir un regard objectif sur le parcours de formation de l'apprenant et ses acquisitions ;

⁶ BRAUN, A., Enseignants, formateurs, mêmes qualifications ? Comment comprendre les termes enseignants, formateur ? Quelles sont les distinctions nécessaires, pertinentes ? ISFPF, Lausanne 1994.

⁷ M.VIAL., *Accompagner n'est pas guider, conférence aux formateurs de l'école de Léchère*, Fondation pour les classes d'enseignement spécialisée de la Gruyère, Suisse.

⁸ LE BOUEDEC G.et all. *L'accompagnement en éducation et formation, un projet impossible?* Ed : L'Harmattan, 2001, p.49

L'apprenant peut se sentir plus libre d'exprimer son ressenti et ses attentes. Enfin, des temps de restitutions de suivi en équipe réunissent les formateurs concernés par les suivis de la filière, qui présentent la situation pédagogique de chaque apprenant.

La progression dans le niveau d'exigence est réfléchi et élaborée en équipe pédagogique : les grilles d'évaluations sont systématiquement fournies et commentées aux apprenants ; des temps de révisions et de travail personnel sont planifiés, ainsi que des entraînements sur la plateforme de e-learning, avant chaque évaluation ;

La communication, la proximité et la régularité dans les échanges sont favorisées avec les promotions, à travers : des temps de régulation systématiques avec les délégués, et les formateurs, des bilans de mi-année et d'année avec la direction et l'équipe.

Verbaliser les difficultés, poser des objectifs de progression, formaliser des engagements dans un contrat pédagogique sont des outils pédagogiques utilisés par l'équipe, et toujours en collaboration avec l'apprenant.

Nous tenons aussi compte des difficultés psychologiques, sociales, familiales, financières, exprimées par certains apprenants : en leur proposant de consulter une psychologue et en les accompagnant dans leurs démarches administratives et de recherche de financement.

Chaque apprenant possède une adresse mail institutionnelle, un compte utilisateur de la plateforme Moodle, pour se connecter à la plateforme depuis l'institut ou de chez lui. Dès la rentrée, chaque étudiant bénéficie d'un atelier d'initiation à la plateforme et à ces différents usages.

Apprenants en situation de handicap

Un projet d'accompagnement des apprenants en situation de handicap vise à favoriser l'inclusion d'apprenants qui pourraient présenter des difficultés d'apprentissage ou des handicaps visibles ou invisibles.

Ils peuvent être conseillés par un référent handicap pour les démarches administratives et recevoir des recommandations ou aménagements pédagogiques appropriés.

2.2. Démarche qualité de la formation

Les fondamentaux de la démarche qualité (selon la Roue de Deming) étant dans cet ordre : « de dire ce que l'on va faire », « faire ce que l'on a dit », « vérifier ce que l'on a fait », et « faire mieux », **l'Institut depuis 2016 s'est engagé dans une démarche d'amélioration de ses pratiques.**

Le 1er décembre 2020, nous sommes certifiés Qualiopi, sans réserve :

“ L'auditrice a été particulièrement impressionnée du sérieux et du professionnalisme des auditeurs et du travail qui a été effectué pour répondre à Qualiopi; Le référentiel est parfaitement appliqué et compris . Les audités ont parfaitement compris l'intérêt de la certification Qualiopi et utilisent ce système pour pouvoir mieux s'organiser et mettre à plat leurs bonnes pratiques et ainsi avoir une bonne traçabilité. La réflexion pour demain est d'éventuellement mettre en place l'iso 9001 et la RSE appliquée aux organismes de formation.”

Le résultat de cet audit a été confirmé en novembre 2022 par l'audit de surveillance et l'IFPS se prépare pour l'audit de renouvellement qui doit se dérouler en juillet 2024.

L'accent est mis sur toujours davantage de traçabilité et de visibilité des actions de l'ensemble des acteurs de l'établissement.

3. Dispositif de formation

Le dispositif de formation fait l'objet de toutes les attentions.

A travers des réunions pédagogiques mensuelles, 4 jours de séminaires pédagogiques par an, permettent de travailler en concertation sur les projets de l'établissement.

3.1 L'approche par compétences

En s'appuyant, sur Perrenoud⁹ « chaque compétence est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, [...] »

Le postulat est qu' « une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées ».

Une compétence est la combinaison de savoirs, savoir-faire, savoir-être pour apporter une réponse adaptée dans une situation singulière.

Dans une dynamique de transversalité et de décloisonnement des métiers, nous rapprochons les formations et favorisons la mutualisation des enseignements. Nous initiions ainsi les futurs professionnels à la coopération interprofessionnelle.

Aussi, nous favorisons pour les apprenants les rencontres et travaux inter filières, la mutualisation des cours et le tutorat.

3.2 Le Digital Learning

Le développement des TIC relève d'une stratégie à l'IFPS, visant à la fois d'inscrire l'établissement dans une démarche pédagogique d'individualisation des parcours et de l'accompagnement offert à chaque apprenant, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles.

Notre environnement numérique est omniprésent pour la gestion des sélections, des inscriptions, des stages, des parcours de formation.

Avec la généralisation des environnements numériques dans l'enseignement supérieur, environnements numériques de travail (ENT), plateformes de formation, solutions de visioconférence, cours en ligne, nos apprenants intègrent un environnement numérique en formation.

L'utilisation des formations hybrides favorise le travail interactif, le travail sur projet, le travail en équipe. Cela permet de développer des possibilités d'apprentissage coopératif entre les

⁹ Professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Genève),

apprenants. L'apprentissage est aussi centré davantage sur le sens que la mémorisation des connaissances, sur l'étudiant et ses capacités à accéder aux informations avec autonomie (stratégies de recherches documentaires) dans le but de construire et développer ses compétences. Il permet de développer l'auto-apprentissage. L'apprenant n'est plus seulement au centre de la formation, il est producteur de sa formation.

Individualisation, autonomie, autoformation assistée sont bien au cœur de notre stratégie pédagogique.

La démarche de construction des savoirs passe par l'individu et par ses propres fonctionnements cognitifs ; Donc il faut reconnaître aux apprenants le droit d'apprendre à leur rythme, le droit d'apprendre sur des supports différents et dans des environnements différents.

L'enjeu stratégique de tout dispositif de formation est de susciter l'engagement de ses apprenants. Or, notre public d'apprenants présente une diversité de profils dont les ingénieries pédagogiques doivent tenir compte dans l'introduction des technologies numériques dans un dispositif de formation.

Ainsi, la digitalisation des activités pédagogiques et des dispositifs de formation apporte de la flexibilité dans l'organisation des temps et/ou des lieux de formation.

Par ailleurs, en cohérence avec le point 3 du plan ministériel « Ma santé 2022 » qui vise à accélérer le virage numérique et le développement de la e-santé, l'enjeu pour les instituts de formation est de préparer les étudiants/ élèves à travailler dans un contexte de déploiement de la e-santé.

Il s'agit donc de développer des projets de formation enrichis par les TIC afin de ***former au numérique par le numérique***.

Sur le plan des ressources humaines, le recrutement d'un Ingénieur Pédagogique Multimédia sur le pôle formation recherche permet accompagnement des équipes pédagogiques dans le développement de l'hybridation des formations.

La prochaine étape d'ici 2027 vise la montée en compétences de chaque formateur, pour la co-construction en interfilières d'unités d'enseignement hybrides sur la compétence numérique.

3.3 Méthodes pédagogiques communes aux différentes filières

✓ La place de la simulation

Dotée d'un laboratoire de simulation inauguré en 2022, les différentes filières de l'IFPS utilisent cette méthode pédagogique qui a fait ses preuves, à raison d'une fois par semestre pour chaque apprenant.

Des scénarii en inter filière sur le pôle sont en cours de construction.

✓ Ateliers de médiation à visée professionnelle

Depuis 15 ans, l'institut a fait le choix d'intégrer, dans chaque dispositif de formation, des ateliers de théâtre, de relaxation / gestion du stress, de toucher-massage, de musicothérapie...

L'objectif visé est de progresser dans l'expression de soi, l'aisance à prendre la parole, l'organisation dans l'espace, la gestion des émotions, l'habitude du regard des autres, la relation dans la bienveillance et la confiance.

Les situations de soin génèrent souvent tous ces points évoqués, la communication verbale et non verbale est ainsi largement explorée.

Ces ateliers, véritable « bulles d'oxygène », favorisent le travail sur soi, et contribuent à questionner l'apprenant sur ses limites, ses résistances, et l'identification de ses ressources et potentiels.

Des intervenants extérieurs experts diplômés dans les domaines cités réalisent ces séquences, créant un espace d'intimité et de confidentialité sans le regard et la présence des formateurs.

✓ **L'analyse de pratiques en groupe, la méthode GEASE/ GEASP**

L'initiation des étudiants aux GEASP (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Professionnelles/ de Situations Educatives) est pour nous une valeur ajoutée dans la professionnalisation de l'apprenant : développer une habitude à problématiser sa pratique et à construire du savoir à partir de l'action nécessite un engagement particulier de l'apprenant, qui le met au cœur de son apprentissage.

3.4 La politique de stage

✓ **Une offre de stage diversifiée et de qualité**

La gestion des stages est une activité centrale pour des instituts qui dispensent des formations en alternance comme les nôtres.

Nous avons fait le choix de créer en 2009 le poste de coordinatrice de stage.

Interlocuteur privilégié des terrains de stages, sa mission est non seulement de développer et fidéliser les partenariats avec les structures de stage, mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les tuteurs de stage sur les référentiels de formation ;

Ainsi, la coordinatrice de stage est amenée à informer les maîtres de stage de l'évolution des programmes de formation et mettre en place les conditions nécessaires à l'établissement de terrains de stage dits « qualifiants », conformément à l'arrêté du 31 juillet 2009 pour la formation infirmière.

Les formateurs accompagnent les professionnels de terrain dans la compréhension des outils de liaison comme le portfolio et les outils d'évaluation du stage.

L'IFPS n'étant pas rattaché à un établissement sanitaire, les lieux de stage sont multiples, favorisant chez nos apprenants la rencontre de situations très variées et la découverte des différents lieux d'exercice des professionnels : hospitalier, domicile, psychiatrie, centre de santé, ambulatoire, lieux de vie (MAS, crèche, IME, EHPAD) ...

Toutefois, nous incitons fortement les élèves / étudiants de chaque filière à rechercher leurs stages au cours de leur formation. Un accord de stage est ensuite soumis à la validation de l'équipe pédagogique.

Nous demandons aux étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année de trouver leur stage de long séjour en EHPAD ou en SMR. Les étudiants de 3^{-ème} année doivent trouver, quant à eux, leur dernier stage de formation du S6B en lien avec leur projet professionnel.

Nous acceptons les stages à l'étranger pour les étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année sur une partie du stage du semestre 5. Ils doivent être encadrés par une association francophone, après validation par l'équipe et la direction, du projet écrit et présenté par l'étudiant.

Les élèves AP doivent également trouver un stage en pédiatrie ou en maternité sur leur parcours de formation.

Depuis 2016, nous avons fidélisé des partenaires de stage, à travers des projets de collaboration et d'accompagnement de la formation des étudiants par la simulation en santé au sein des établissements hospitaliers financés par l'ARS, dans le cadre d'appel à projet "Soutien à l'innovation dans les formations des professionnels de santé : simulation en santé". Ces projets de mise en place de la formation par la simulation nous permettent de déterminer avec la structure un nombre d'étudiants en stage.

En 2018, nous avons intégré un groupe de travail au sein du GHT GPNE, missionné par l'ARS pour mettre en place la politique commune de stage sur le territoire, dont l'enjeu est d'améliorer la qualité de la professionnalisation des étudiants-élèves et de développer la coopération au sein du GHT de tous les acteurs de la formation clinique des étudiants-élèves.

Les objectifs du comité de pilotage de ce projet, composé des directeurs des soins des hôpitaux de Montreuil, Aulnay et Montfermeil, et des directeurs des instituts de formation en soins infirmiers de Ville Evrard, Louise Couvé, Aulnay sous-bois, Théodore Simon et Croix Saint Simon, sont de :

- Mettre en œuvre la politique de stage commune aux établissements du GHT
- Déterminer la communication autour de la politique de stage et les modalités d'échange entre les instituts de formation et les lieux de stage
- Mettre en place un dispositif d'amélioration continue de la qualité de stages
- Construire des parcours de stage qualifiant en articulation avec des parcours patients
- Créer un outil informatisé et partagé de gestion des stages.

Dans le cadre de la politique de stage commune aux établissements du GHT, différents groupes de travail ont été créés :

- ✓ Le groupe « *Accompagnement clinique des étudiants en stage* »

Le principe retenu en mars 2024 reprend les missions générales du Formateur Référent de Stage.

Un formateur référent est ainsi identifié par terrain de stage. Il est l'interlocuteur privilégié des services et peut accompagner l'équipe dans la construction d'outils d'encadrement.

Il programme une rencontre avec les tuteurs du pôle au minimum une fois par an.

Il sera le référent des professionnels pour répondre aux questions générales d'ordre pédagogiques.

✓ Le groupe : « *Amélioration continue de la qualité des stages* » :

Ce groupe travaille sur l'élaboration d'une convention de stage commune, l'élaboration de modèles de livrets de stage, l'accueil de l'apprenant en stage, les parcours de stage, le questionnaire de satisfaction avec l'ajout en 2024 de questions en lien avec les violences, le harcèlement et la discrimination en stage.

✓ Le groupe « *formation tutorat* » :

Il s'agit d'une formation dispensée sur 4 journées par les formateurs des IFSI du GHT à destination des professionnels de terrain des 3 hôpitaux partenaires.

L'offre de la formation tutorat s'inscrit dans les orientations du Pôle service à la personne du GHT-GPNE. Le début des formations a eu lieu en novembre 2021.

✓ **La place du formateur en stage**

La visite du formateur sur le terrain professionnel nous paraît fondamentale dans l'accompagnement des apprenants en situation de travail. Elle est systématiquement planifiée au cours d'un des stages de l'année de formation et à la demande des structures et/ ou étudiants en difficultés.

La relation au terrain permet de mettre en perspective l'apprentissage au regard de la réalité de travail, et de se positionner sur le versant pratique de la formation, qui constitue 50% de l'ensemble de la formation.

La visite permet d'apprécier l'évolution et de travailler sur le positionnement en stage.

Le formateur peut avoir un rôle de médiateur entre les différents acteurs que sont l'apprenant et le tuteur, en écoutant les deux parties ; Du côté du tuteur, les objectifs peuvent être précisés, une problématique éventuelle peut être mise à jour. Pour l'apprenant, la visite du formateur permet un temps d'expression de l'étudiant, et une libération de la parole.

La rencontre sur le stage apporte un regard croisé sur l'apprenant et sa progression, et les échanges avec le formateur confortent et renforcent la fonction de tutorat des professionnels ou les questionnent. Les pratiques sont interrogées, et c'est l'occasion de faire des liens avec la théorie, de délivrer des informations sur les exigences et les attendus, sur le référentiel et ses outils.

Enfin, le rôle du formateur est aussi d'installer une collaboration entre pairs et renforcer le partenariat avec les terrains de stage.

4. Projet pédagogique décliné par filière de formation

4.1 Filière infirmière

L'organisation du travail de l'équipe pédagogique de la formation infirmière est basée sur une logique transversale, en lien avec l'approche par compétence du référentiel ; Ainsi, les formateurs sont référents d'unités d'enseignements (UE) de la même compétence et ne sont pas regroupés par année ; les contenus des UE et leurs validations sont construits ainsi à plusieurs, leur articulation fait l'objet de réunions de coordination avec la coordinatrice pédagogique.

▪ Un accompagnement à la professionnalisation

Le processus de professionnalisation se met en place dès l'entrée en formation, en appui sur le principe de formateur référent pédagogique, qui accompagne l'étudiant en soins infirmiers dans ses apprentissages en tenant compte de ses mouvements émotionnels et dans ses méthodes d'acquisition des savoirs et des compétences, du semestre 1 au semestre 6.

A cet effet, des rencontres individuelles et collectives sont prévues et programmées de la façon suivante :

- Au Semestre 1, avant le départ en stage : un temps collectif pour engager une création de dynamique de groupe et initier des échanges collectifs et pour permettre une appropriation du portfolio, outil de suivi de la progression de l'étudiant. Et un temps individuel pour faire connaissance avec l'étudiant, repérer ses méthodes d'apprentissage et identifier sa motivation ainsi que ses potentialités.
- Du Semestre 1 au semestre 6, à chaque retour de stage : Un temps collectif pour aborder des thématiques méthodologiques communes à tous (analyse de situation, objectifs de stage, organisation de travail...) ; et/ou un temps individuel au regard de l'appréciation de son apprentissage et de sa posture en formation.

Sur les terrains de stage, chaque étudiant est rencontré par un formateur une fois par an. A cette occasion, le formateur évalue la capacité de l'étudiant à s'intégrer à une équipe de soins, à prendre en soins un groupe de patients dont le nombre évolue selon son niveau de formation, à engager une démarche réflexive dans sa pratique. Il rencontre également les équipes de soins pour faire le point sur la progression de l'étudiant et répondre éventuellement à leurs interrogations.

Une attention particulière est portée à l'individualisation des parcours.

▪ Un outil d'accompagnement : le portfolio

Le portfolio est remis en début de formation IDE. C'est un outil de lisibilité et de traçabilité pour l'apprenant. Il objective son parcours individualisé et constitue le fil rouge de sa professionnalisation.

Il fait le lien entre le lieu de stage, le formateur et l'apprenant. Il permet la visualisation du parcours de stage et l'identification des 10 compétences.

Les apprenants sont encouragés à s'approprier cet outil qui regroupe les objectifs de stage, les analyses de situation, les bilans intermédiaires et de fin de stage, les autoévaluations, le bilan de compétences, le suivi des actes réalisés etc... ainsi ils sont libres de le personnaliser.

Il est utilisé au moment des départs en stage, pendant et aux retours des stages permettant ainsi à l'apprenant d'être acteur de sa formation.

- **Accompagnement technique au numérique**

Compte-tenu du projet de l'institut de digitalisation de la formation, un accompagnement technique est proposé :

- Dans l'Unité d'enseignement 6.1 « méthodes de travail » au travers de l'apprentissage de l'utilisation des différentes plateformes numériques et de logiciels (Universitaire et IFPS). Un temps d'appropriation des outils numériques est organisé avec le support informatique pour faciliter l'accès aux plateformes institutionnelles.
- À chaque début de semestre par un rappel de la structuration des plateformes Moodle et de la localisation des éléments essentiels à la progression de l'apprenant,
- Au cours des différents enseignements, par l'apprentissage de nouveaux outils (ex : Sway, Google Meet, PowerPoint, Coogle, Canva)
- Tout au long de la formation par les échanges formalisés (mails, entretiens physiques ou via outil de visioconférence) entre référents pédagogiques/référents d'année /apprenants.

- **Organisation des enseignements**

Les enseignements se déroulent sur 6 semestres de formation, répartis autour de 10 compétences.

46 unités d'enseignement (UE) et 6 unités intégratives (UI) sont rattachées à ces compétences en lien avec 6 champs disciplinaires intégrant la santé numérique :

- Sciences Humaines, Sociales et Droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

Les UI concourent à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Elles combinent et mobilisent les ressources, savoirs et savoir-faire acquis dans les UE du semestre en cours et des semestres précédents. Ainsi, pour une approche par compétences, les unités intégratives sont construites à partir de situations emblématiques propres à chaque semestre. Les Unités d'enseignement qui sont rattachées à chacune des compétences constituent les ressources nécessaires à la construction des UI.

Le choix a été fait d'intégrer des aspects pédiatriques et psychiatriques des prises en soins, dans le souci de répondre aux besoins actuels en personnel soignant hospitalier, tout en préservant l'orientation santé publique de l'institut.

Compétence 3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

Cette compétence sera évaluée dans sa globalité au semestre 1.

Situations emblématiques :

Aide à la toilette d'une personne âgée en perte partielle d'autonomie sans troubles cognitifs en EHPAD par une étudiante en soins infirmiers de 1^{ère} année et une élève aide-soignante (dans le cadre de séances de simulation).

Les UE ressources de la compétence sont :

- UE 2.10 : Infectiologie et hygiène

Nous avons choisi d'intégrer un module auto-formatif autour de l'hygiène des mains qui sera utilisé en inter filières. Il sera complété par des travaux pratiques et analyses de situation. L'objectif est de préparer les futurs soignants aux enjeux sanitaires infectieux actuels et à venir.

- UE 4.1 : Soins d'hygiène et de confort

Première UE construite en blended-learning, les soins d'hygiène et de confort vont intégrer modules auto-formatifs et travaux pratiques autour de la toilette.

Compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

Cette compétence sera évaluée dans sa globalité au semestre 2.

Situations emblématiques :

Recherche d'informations et de données spécifiques auprès d'un patient adulte accueilli en chirurgie et en EHPAD par un/une étudiant(e) en soins infirmiers en lien avec la santé et l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Les UE ressources de la compétence sont :

- UE 2.3 : santé, maladie, handicap, accidents de la vie

Etude du parcours de soin d'un patient en situation de handicap, sous forme d'ECOS.

- UE 3.1 : raisonnement et démarche clinique infirmière

La méthode utilisée est celle du raisonnement clinique partagé, modèle clinique trifocal.¹⁰

¹⁰¹ MARCHAL et PSIUK Thérèse

Unité d'enseignement constitutive du métier infirmier, elle représente un socle fondamental pour la construction d'un raisonnement spécifiquement infirmier et se décline tout au long de la formation au travers de l'analyse des situations.

Compétence 2 « Concevoir et conduire un projet de soin »

Compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin »

Ces compétences seront évaluées dans leur globalité au semestre 3.

Situations emblématiques :

Prise en soins d'un patient porteur d'une hémiplégie sur un AVC en SSR gériatrique par un/une étudiant(e) en soins infirmiers.

Entretien infirmier en vue d'une recherche de consentement et négociation du projet de soins en lien avec les thématiques de psychiatrie et santé mentale, violence faite aux femmes, cancer, maladies chroniques, santé des adolescents et des jeunes adultes, dispositifs de prévention, prévention et soins des personnes les plus démunies et risques environnementaux en jeux de rôles.

Les UE ressources de la compétence 2 sont : 3.2 : Projet de soins infirmiers

Dans la continuité de l'UE 3.1 et grâce au raisonnement clinique partagé, il s'agit de faire travailler les apprenants sur un projet de soins complet et argumenté dans des situations contextualisées. Le projet de soins fait le lien entre les apports théoriques du raisonnement clinique et l'exercice professionnel. Il est ainsi mobilisé et réinvestit à chaque stage.

Les UE ressources de la compétence 6 sont : UE 1.1 S1 et S2 Psychologie, sociologie, anthropologie, UE 4.2 S2 et S3 : Soins relationnels (évaluation continue)

Grâce à l'intégration des concepts travaillés au semestre 2, l'apprenant peut développer ses compétences relationnelles dans des situations simulées au S3 pour les transférer en situation réelle.

Compétence 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »

Compétence 10 « Informer, former des professionnels et des personnes en formation »

Ces compétences seront évaluées dans leur globalité au semestre 4.

Situations emblématiques :

Construction et conduite d'une séquence éducative auprès d'un patient atteint d'une maladie chronique en lien avec les thématiques maladies chroniques et cardio-métaboliques, maladies neurodégénératives et neurologiques, cancers et plan cancer, lutte contre le VIH/SIDA (UE 5.4)

Accueil d'un étudiant infirmier de 1^{ère} année dans différents services par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 2^{ème} année (UE 3.5).

Les UE ressources de la compétence 5 sont :

UE 1.2 S2 et S3 : Santé publique et économie de la santé

UE 4.6 S3 et S4 : Soins éducatifs et préventifs.

Ces quatre UE sont rattachées au service sanitaire, répondant à l'axe santé publique de l'institut mais aussi au développement croissant de la santé de proximité (en lien avec les thématiques de pratiques et conduites addictives, solidarité grand âge, conditions de vie et de travail favorable à la santé, vaccinations, santé mentale, santé des femmes, santé des jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes¹¹) et de la réponse à apporter à la prise en soins des malades chroniques.

Elles incitent les apprenants à travailler selon une méthode projet pour mener une action de prévention en santé publique auprès d'une population cible implantée sur le territoire de santé de proximité.

Ainsi, la posture de l'apprenant en tant qu'éducateur à la santé est mobilisée tout au long du projet.

Le SSES se réalise grâce à un partenariat avec des structures du champ médico-social présentes sur la région Ile de France (EPHAD, école primaire, collèges, crèche, PMI, Lit Halte Soins Santé, CMS, Groupe d'entraide de malades, Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)...).

Un partenariat privilégié est développé avec le service promotion de la santé de Montreuil. Celui-ci sera amené à se développer, permettant ainsi à l'IFPS d'inscrire davantage le service sanitaire sur son territoire.

Compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

Compétence 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes »

Ces compétences seront évaluées dans leur globalité au semestre 5.

Situations emblématiques :

Dans le cadre de l'UE 5.5, prise en soins d'un patient tout au long de son parcours de soins permettant aux ESI de mobiliser l'ensemble des compétences des trois années.

Les situations emblématiques des UE 2.9 et 4.7 se centrent sur la prise en soins de patients atteints d'un carcinome du sein, d'un adénocarcinome colique et d'un cancer hématologique.

Les UE ressources de la compétence 4 sont :

- 2.1 S1 Biologie fondamentale
- 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions

Ces deux UE sont le socle de connaissances indispensables à la compréhension des différents processus. Aussi, et compte-tenu des résultats obtenus, le choix a été fait d'un accompagnement dirigé dans l'appropriation des enseignements dispensés par l'Université.

¹¹ Thématiques nationales et projet régional de santé

Une attention particulière est apportée aux UE relatives à la pharmacologie pour susciter l'engagement des apprenants au travers de pratiques ludiques « minute pharmaco ».

- UE 4.3 S2 et S4 Soins d'urgence : en situation simulée
- UE 4.4 S2, S4 et S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

La méthode utilisée pour la 4.4 du S4 est l'apprentissage par problèmes, mettant les apprenants directement en situation de devoir identifier les éléments de connaissances nécessaires à la résolution d'une situation-problème.

Un projet spécifique relatif aux calculs de doses médicamenteuses et de débit où la notion d'entraide est envisagée à partir du semestre 1 avec une progressivité sur les 3 ans de formation. Ce projet témoigne d'une volonté de former des professionnels conscients des enjeux de la sécurité médicamenteuse.

Les UE ressources de la compétence 9 sont : UE 3.3 S3 et S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité

Une journée inter filières est organisée au S3 avec une école d'ergothérapie et de travail social pour appréhender le travail en équipe pluridisciplinaire.

Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »

Compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

Ces compétences seront évaluées dans leur globalité au semestre 6.

Situations emblématiques :

Recherche et exploitation d'une évaluation des pratiques professionnelles.

Recherche exploratoire et communication des résultats sur les recherches scientifiques effectuées sur les terrains d'enquête par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 3^{ème} année.

Les UE ressources de la compétence 7 sont :

UE 4.5 S2 et S4 : Gestion des risques

UE 4.8 S6 : Qualité des soins, évaluation des pratiques

Le focus est mis sur les erreurs médicamenteuses et les dommages associés aux soins au travers d'analyses de fiches d'évènements indésirables et de résultats d'audits.

Les UE ressources de la compétence 8 sont :

UE 3.4 S4 et S6 : initiation à la démarche de recherche

UE 6.1 : méthodes de travail

L'orientation de cette unité d'enseignement vise à préparer les apprenants à l'acquisition de méthodes d'apprentissage ainsi qu'à l'usage des outils numériques pour garantir leur engagement tout au long de la formation.

Le projet relatif au mémoire de fin d'études prévoit un accompagnement personnalisé prenant en compte le niveau réel et le rythme de l'apprenant.

Les unités optionnelles :

Non rattachées à des compétences, les unités optionnelles visent à approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière. Les thématiques retenues dans notre institut sont :

- Sport et santé, sports adaptés
- Plaies et cicatrisation
- Pédiatrie
- Accompagnement de personnes en situation de précarité

Les apprenants font le choix de leur Unité Optionnelle. Ces unités visent à approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière.

La santé numérique :

Dans le cadre du Ségur, elle a été introduite au référentiel de formation en 2022 en lien avec la thématique nationale « innovation numérique en santé ». Elle est constituée de 5 compétences déployées au décours des 6 semestres :

Compétence 1 : « Les données de santé »

Compétence 2 : « Cybersécurité en santé »

Compétence 3 : « Communication en santé »

Compétence 4 : « Les outils numériques en santé »

Compétence 5 : « Télésanté »

- ✓ Les ateliers de médiation à visée professionnelle

Les ateliers de sophrologie, théâtre et toucher relationnel sont programmés à chaque semestre. S'ils visent à une meilleure connaissance de soi pour mieux appréhender autrui, ils sont en lien avec certaines UE et donc répondant à des objectifs bien déterminés :

SEMESTRE	UE EN LIEN	OBJECTIFS
S1	4.1 : soins d'hygiène et de confort	Rapport au corps, au sien, à celui de l'autre, à la personne. Qualité du geste, intention
S2	4.2 : Soins relationnels	Communication verbale, non-verbale Posture aidante/choix des mots Différence communication professionnelle et privée
S3	4.2 : Soins relationnels	Relation aide, empathie, respect "ne pas nuire"
S4	2.7 : défaillances organiques et processus dégénératifs	Douleur aiguë / chronique / physique / morale Ecouter et recevoir la plainte Antalgie
S5	4.2 : Soins relationnels	Emotions, sensations, perception Stress et prévention du Syndrome d'Épuisement Professionnel des Soignants
S6	5.6 : Mémoire de fin d'études	Soutenance du MFE, entretien de recrutement Projection dans vie professionnelle

▪ Validation des acquisitions

Préparation à la validation

– Théorique :

Des quizz et des QCM formatifs sont organisés à l'issue des enseignements pour s'assurer des acquisitions des apprenants.

Des oraux formatifs préparatoires à la méthodologie de validation sont organisés pour les UE concernées.

Chaque apprenant a la possibilité de rencontrer un des formateurs référents de l'unité d'enseignement afin d'éclaircir des notions abordées au cours des enseignements. Cet accompagnement peut également se matérialiser par des forums de discussion/foire aux questions.

Des travaux dirigés préparatoires aux validations sont organisés dans les conditions d'évaluation, notamment avec la participation d'infirmiers en activité.

– Clinique :

Avant tout départ en stage, chaque apprenant bénéficie d'une préparation collective. Les objectifs de stage institutionnels et spécifiques sont développés auprès des apprenants.

Les lieux d'affectation et les livrets d'accueil des différents terrains de stage sont à disposition des apprenants sur la plateforme Moodle.

Chaque référent pédagogique définit avec l'apprenant son parcours de stage durant les 3 années de formation en tenant compte du référentiel, de sa progression et de son projet professionnel. Acteur de leur formation, les étudiants sont invités à rechercher un terrain de stage par année, qui est soumis à l'approbation de la coordinatrice de stage et du référent pédagogique.

L'apprenant peut également être accompagné dans la préparation de son stage par son référent pédagogique qui l'oriente vers des révisions théoriques et des lectures en lien avec la spécificité du terrain de stage. Ceci dans l'objectif d'appréhender le stage d'une façon optimale.

- En situation simulée :

Les apprenants ont l'occasion durant chaque semestre de bénéficier de mises en situations simulées. Les étapes de débriefing sont essentielles pour que l'apprenant puisse réajuster sa pratique en vue de la validation et du transfert des compétences.

Validations

En accord avec le référentiel de formation, les validations sont réalisées soit en groupe soit en individuel, à l'écrit ou à l'oral. Dans certains contextes, les validations individuelles et écrites peuvent être réalisées ou déposées sur la plateforme Moodle IFPS.

Les apprenants en situation de handicap reconnus par la faculté (PAEH) bénéficient d'aménagements spécifiques.

- Théorique :

Chaque UE est validée de façon spécifique. Certaines UE peuvent validées de façon communes (UE 3.1, UE 3.2 et 5.2) afin de permettre à l'apprenant de faire les liens et d'identifier les compétences attendues.

Les validations s'effectuent dans un cadre réglementaire strict formalisé et porté à la connaissance des apprenants (Règlement intérieur et consignes annoncées à chaque début d'épreuve).

Chaque apprenant est informé que toute tentative de fraude ou de plagiat est sanctionnée (Règlement intérieur).

- Clinique :

A partir de la 1^{ère} semaine de stage du semestre 2, l'apprenant adresse ses objectifs de stage contextualisés au formateur référent afin de les faire valider définitivement par le tuteur de stage.

Durant son stage, l'apprenant doit réaliser une démarche clinique, un projet de soins et une planification journalière de ses prises en soins. De plus il réalise une ou deux analyses de situation professionnelle qu'il présente à son tuteur et au formateur référent.

Le formateur est à disposition des professionnels de l'unité de soins pour toutes difficultés rencontrées avec l'apprenant. Des rendez-vous de médiation sont organisés si nécessaire. Le formateur peut également être contacté par le tuteur en cas de questionnement pour la validation du stage.

Une vidéo a été réalisée à destination des professionnels de terrain afin de s'approprier la grille de validation par compétence et le Portfolio.

Dans le cadre de la démarche qualité, les apprenants sont tenus de remplir un questionnaire de satisfaction à chaque retour de stage.

- En situation simulée :

Les évaluations en situation simulée sont réalisées par les formateurs de l'IFPS, tous formés à la simulation en santé. Les apprenants connaissent les critères de validation au préalable, critères qui guident le déroulé de leur soin.

Accompagnement aux sessions de rattrapage

- Théorique et en situation simulée :

Pour les validations UE IFSI, les apprenants ont un délai d'un mois à compter des résultats de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) pour consultation des copies ou grilles auprès des formateurs référents de l'UE. A cette occasion des conseils de réajustement sont dispensés.

- Clinique :

Réglementairement pour la session de rattrapage, le terrain de stage doit être conforme à la typologie du stage invalidé. Il est choisi par l'équipe pédagogique selon les compétences restant à acquérir et les critères d'invalidation du stage.

L'apprenant est informé du terrain de stage par la coordinatrice des stages qui lui explique la pertinence du choix du nouveau lieu de stage.

Des rendez-vous téléphoniques réguliers sont réalisés entre un formateur et l'apprenant, des échanges mails permettent aussi à l'apprenant d'adresser ses objectifs et les différents travaux attendus.

Prise en compte des résultats

Dans le cadre de la démarche qualité, la satisfaction de apprenants pour chaque UE est évaluée au travers d'un questionnaire de fin de semestre. Ils sont analysés avec les apprenants lors des bilans semestriels dans l'objectif d'identifier des axes d'amélioration pour les prochains enseignements.

Lors des restitutions des suivis pédagogiques, l'équipe reprend et analyse les bilans de compétences de chaque apprenant.

- Vie de groupe

Au cours de la formation infirmière, l'équipe pédagogique propose des temps de convivialité qui permettent de favoriser une dynamique et une cohésion de groupe : repas partagés, fête de fin d'années, cérémonie de remises de diplômes, visites de musées...

Un bureau des étudiants est présent au sein de l'IFPS. Il est géré par des étudiants volontaires et motivés qui organisent divers événements qui ponctuent la formation (sorties, séjours organisés, vente de vêtements estampillés au logo de l'IFPS, soirées étudiantes...).

Un tutorat entre étudiants est proposé en début de formation pour favoriser les échanges et le partage d'expérience entre pairs. Chaque étudiant de première année est ainsi parrainé par un étudiant de l'année supérieure qui aura la mission de l'accompagner et de le soutenir tout au long de sa formation.

4.2 Filière aide-soignante et auxiliaire de puériculture

Le projet pédagogique des filières AS et AP cible l'accompagnement à la réflexivité et au travail sur la posture professionnelle pour permettre à l'élève (selon D. SCHÖN) :

- « *D'améliorer sa pratique*
- *De contrôler ses actions*
- *De valider sa pratique (qualité du service rendu)*
- *De faire émerger de nouveaux savoirs, de découvrir des savoirs à partir de la pratique*
- *De donner du sens à sa pratique, d'améliorer la confiance en soi, d'accéder à une reconnaissance professionnelle »*

4 axes sont déclinés :

- La construction pédagogique autour des représentations de la personne vulnérable pour une prise en soin respectueuse de l'individu et de son entourage
- L'individualisation de l'accompagnement en renforçant le potentiel des apprenants
- La collaboration avec les structures de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (AS : HAD et SSIAD ; AP : crèches, PMI) comme partenariat privilégié.
- L'initiation au numérique, en vue de la validation de la compétence numérique.

▪ **Un accompagnement à la professionnalisation**

La professionnalisation : c'est un processus qui permet la construction d'une identité professionnelle à travers l'acquisition des savoirs théoriques, des savoirs pratiques et savoir-être.

L'accompagnement à la professionnalisation permet à l'apprenant de mettre en lien ses connaissances et ses expériences issues de son apprentissage en milieu professionnel.

Notre vision de l'accompagnement s'appuie sur les retours de savoirs expérientiels de chaque apprenant au sein du groupe.

Différents moyens sont proposés, tels que :

- Les analyses de situation
- Les simulations cliniques, jeux de rôle ;
 - Les travaux dirigés
 - Les travaux pratiques collectifs et/ou individuels ;
 - Les cours magistraux et les classes inversées ;
 - Les Accompagnements Pédagogiques Individualisés (API) ;
 - Les suivis pédagogiques individuels ;
 - Les Travaux Personnels Guidés (TPG)
 - Les analyses de pratiques (GEAPS : Groupes d'Entraînement d'Analyse des Situations Professionnelles) ;
 - L'entraînement aux validations ;

Sur différents temps :

- L'entretien individuel de début de formation ;
- Les régulations de groupes (temps laissés au groupe afin de mettre en commun les éléments de satisfaction des élèves dans les apprentissages, la vie dans le groupe, la scolarité) ;
- Les préparations, retours et bilans de stage ;
- Les suivis Pédagogiques individuels ;
- Les questionnaires de satisfaction ;
- Les bilans de mi-formation et fin de formation ;

Et divers lieux :

- L'institut de formation ;
- Les structures d'accueil (ex : EAJE, CAJ) ;
- Les établissements sanitaires et médico-sociaux ;
- Les lieux de vie / le domicile ;

- Les structures d'hébergement (ex : EHPAD, IME) ;

- **Organisation des enseignements**

La formation s'articule autour de cours majoritairement en présentiel, et en distanciel.

La formation en distanciel permet aux apprenants :

- une adaptabilité au numérique, une amélioration de la qualité de vie (fatigabilité atténuée), une meilleure autonomie dans leur formation
 - lors des TPG : respect rythme de chaque apprenant,
 - lors des cours : facilite la prise de parole individuelle,

La formation en présentiel permet aux apprenants

- de développer leur volonté d'appartenance au groupe en vue du travail en équipe à venir,
- d'expérimenter la proximité à l'autre
- de développer la dextérité et les pratiques professionnelles dans un environnement adapté.

L'organisation des enseignements alterne des périodes en institut de formation et en milieu professionnel. Elle est répartie sur :

- 6 à 8 mois pour les AP et les AS en Coursus partiel
- 11 mois pour les AP et les AS en formation initiale (de septembre à fin juillet)
- 14 ou 18 mois pour les AP et AS en contrat d'apprentissage (CFA)

Le diplôme d'Etat d'Aide-soignant et d'Auxiliaire de puériculture atteste de l'obtention et de la validation des 5 blocs de 11 compétences, défini dans le référentiel de certification, figurant en annexe 2 de l'arrêté du 10 juin 2021 pour l'exercice de la profession. (Cf. référentiel de formation).

Le diplôme d'Etat est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Dans ses choix pédagogiques, l'IFSI/IFAS/IFAP met en avant :

- Les enseignements en inter-filières pour développer le travail en équipe pluriprofessionnelle, la solidarité, le travail en équipe, l'entraide ;
- La mutualisation des compétences des formateurs ;
- La sollicitation de professionnels de terrain pour intervenir sur leurs domaines d'expertise ;
- L'esprit d'innovation des formateurs dans les méthodes pédagogiques ;
- Pour le BLOC 4 « l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention » et

particulièrement le Module 8 « Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés », l'équipe pédagogique a fait le choix d'un travail collaboratif en inter-filières »

- Le module 7 « accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs » ;

L'accompagnement pédagogique individualisé, notifié dans le référentiel, a été réfléchi en ateliers :

- Ateliers numérique et initiation à la base "Moodle" (enseignement e-learning) ;
- Tests d'expression orale : "brise-glace", jeux théâtraux, expression corporelle (participation, implication, lâcher prise, posture) ;
- Tests d'expression écrite et arithmétique ;
- Ateliers "prise de notes" ;
- Temps de découverte "initiation à la recherche" au centre de documentation ;
- Ateliers découvertes de la simulation clinique ;
- Ateliers d'écriture ;

L'apprenant bénéficie d'un accompagnement pédagogique à travers des rendez-vous de suivi pédagogique organisé tout au long de l'année.

De façon systématique, le premier entretien est réalisé par une formatrice référente de la promotion de l'élève avant le premier départ en stage et après chaque fin de stage.

Le suivi pédagogique permet à l'élève de mesurer sa progression. Il doit aider l'élève à réajuster, en cas de besoin pour atteindre ses objectifs. La formatrice l'aide dans son cheminement et lui propose des moyens pour y parvenir. La formatrice valide les acquisitions des compétences à partir de l'évaluation des professionnels.

Les acquisitions de compétences ainsi que les autoévaluations des apprenants sont retranscrites sur le portfolio.

Le portfolio est remis en début de formation AS, AP.

- C'est un outil de lisibilité, il donne à voir là où l'apprenant en est de sa professionnalisation, un guide et une carte de visite.
- C'est un outil de traçabilité sur toute la durée de la formation.

Il permet :

- La compréhension d'agir et de transférer à une situation nouvelle.
- La visibilité entre la triade : lieu de stage (tuteur de stage, Maître de stage, professionnels de proximité), formateur et apprenant.
- La visualisation du parcours de stage.
- L'identification des 11 compétences détaillées et des 5 blocs de compétences.

- Lors des préparations de départ en stage (organisées pour permettre à l'élève d'appréhender les possibilités du terrain de stage
 - Un temps personnel de 30 minutes pour faire le point sur leurs acquis (théoriques et cliniques) pour personnaliser les objectifs par compétence en fonction du lieu de stage
- Lors des retours de stage
 - Support à l'entretien de suivi pédagogique individuel
- **Evaluation des acquisitions**

Les modes d'évaluation sont fixés par le référentiel à savoir :

- Bloc 1 : Etude de situation et évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc 2 : Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4, évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5, évaluation des compétences en milieu professionnel et attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Bloc 3 : Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc 4 : Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel et évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc 5 : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel
- **Vie de groupe**

Des temps collectifs de régulation sont organisés tout au long de l'année. Ils permettent aux élèves d'échanger entre eux pour apprécier la vie du groupe. Un temps de retour à l'équipe pédagogique est prévu.

Ces échanges permettent aux formatrices d'apporter des éléments aux élèves sur l'organisation de la formation et des réajustements peuvent être proposés.

Par ailleurs, les délégués des promotions AS/AP sont invités à participer au conseil de vie étudiante, deux fois par an.

Des temps conviviaux sont proposés aux élèves sous différentes formes : partage de repas, sorties de promotion ...

5. Prestations offertes aux apprenants

5.1 Les locaux

Les apprenants disposent d'un environnement de travail moderne et lumineux ; les salles de cours sont polyvalentes et fonctionnelles.

Un espace de détente est accessible aux apprenants ; Il est équipé de 13 micro-ondes, de 4 distributeurs de boissons et d'encas répartis sur les 2 sites.

Le bâtiment est aménagé pour accueillir du public porteur de handicap ; les dispositions d'accessibilité portent sur différents éléments : l'accès à l'IFPS, l'ascenseur, les portes, les toilettes...

La totalité des informations sont accessibles et privilégiées via la plateforme Moodle.

5.2 Le Centre de Documentation et d'Information

Le centre de documentation virtuel est en cours de réalisation. Suite au changement de locaux, nous avons toutefois souhaité maintenir l'activité en l'adaptant aux contraintes spatiales.

- Un portail documentaire

Un portail documentaire diffuse les informations juridiques et les actualités du secteur médico-social : annuaire de liens Internet, articles en ligne, émissions de radio, films, exposition... Des recherches sur les documents du CDI sont possibles via une base de données, des centaines sont consultables directement en ligne.

Une documentaliste, diplômée en Sciences de l'Information et de la Documentation, accueille et accompagne les élèves et étudiants tout au long de leur formation. La documentaliste travaille en transversalité sur l'ensemble des formations en concertation, collaboration et coordination avec les formateurs.

Cette professionnelle a à cœur d'initier les apprenants à la recherche documentaire tout en les rendant autonomes.

Elle a pour principales missions :

- D'assurer et diffuser les veilles réglementaires et professionnelles aux membres de l'équipe élargie
- D'animer et de gérer le centre de documentation virtuel ainsi que le portail documentaire
- D'actualiser et de développer les ressources documentaires numériques
- D'accueillir et de conseiller les étudiants
- De les former à la recherche documentaire ; La documentaliste participe à l'accompagnement des étudiants infirmiers dans leur recherche exploratoire pour le mémoire.

5.3 Equipements : informatiques et matériel de TP

Les apprenants ont accès à 40 tablettes Samsung en prêt ; ils peuvent amener leur matériel et se connecter grâce aux bornes Wifi.

Les locaux sont équipés de :

- Double Fibre optique par Orange
- Couverture wifi complète
- Changement de la Baie Informatique

- Nouvelle architecture réseau (isolement par utilisateurs et équipements pare-feu).

La salle de Travaux Pratiques est aménagée à l'identique de chambres de patients et de salles de soins ; pour les rendre polyvalentes et adaptables à différents scénarios, elles sont pourvues de mobiliers sur roulette (lits, tablettes, chariots, paillasses, meubles de maternité...). Sa superficie permet d'aménager 2 postes de travail simultanés.

En outre, un laboratoire de simulation, équipé de mannequins de simulation adultes et enfants, matériel audio-vidéo (caméra, micro, logiciel) et salle de débriefing pour le développement de l'apprentissage par simulation, permet la réalisation de scénarios dans le respect des bonnes pratiques en simulation.

5.4 Environnement Numérique de Travail

Plateforme Moodle

Accessible à tout apprenant via une adresse et un compte Gmail éducation, elle permet la circulation des informations et l'accès aux forums et portail documentaire. et facilite l'intégration des cours

La plateforme Moodle IFPS est utilisée au quotidien par chaque apprenant et par les formateurs qui l'alimentent en contenus et en ressources pédagogiques (cours, documentation complémentaire, entraînements aux évaluations). Elle permet également la réalisation d'évaluation normative par l'intermédiaire d'une boîte de dépôt.

La majorité des informations données par les formateurs transitent par cet outil (rappels, annonces).

Hyperplanning

Par l'application du logiciel, que chaque apprenant peut télécharger sur son téléphone portable, il peut consulter son planning de cours et s'informer, en temps réel, d'éventuelles modifications.

5.5 Accompagnement psychologique

Les formations en santé bousculent et remettent en question les valeurs, les conceptions, les savoir-être.

Les apprenants peuvent avoir besoin d'échanger avec un professionnel sur des difficultés d'ordre personnel ou en lien avec les stages. En effet, un étayage supplémentaire est parfois nécessaire pour passer un obstacle, avancer, affronter des difficultés, ou aider à une prise de décision.

Ainsi, tout au long de leur formation, les apprenants ont la possibilité de rencontrer une psychologue anonymement et gratuitement.

La psychologue se présente à chaque promotion en début de formation pour expliquer son rôle et ses missions.

Elle ne communique pas à l'institut le nom des élèves reçus, ni la teneur des entretiens.

Par ailleurs, le réseau SPS (Soins aux Professionnels de la Santé) propose un dispositif d'aide et d'accompagnement psychologique.

Enfin, la CNAE (Coordination Nationale d'Accompagnement des Etudiants) permet à tout un chacun d'être accompagné en cas de situation provoquant du mal-être.

6. Indicateurs d'évaluation du projet pédagogique

Nos indicateurs d'évaluation du projet pédagogique sont les suivants :

- Suivi des cohortes d'apprenants

- Evolution du profil des apprenants intégrant la formation
- Taux de diplomation : nombre de candidats présentés/admis par filière
- Analyse des taux :
 - Interruptions de formation
 - Exclusion de formation
 - Redoublements
- Evolution des résultats théoriques
- Nombre de stages de rattrapage

- Ingénierie pédagogique

- Traçabilité des Projets d'UE et des contenus sur l'espace commun
- Taux de réponse aux enquêtes de satisfaction des apprenants relatives aux UE/blocs de compétences, stages
- Taux de satisfaction des apprenants /UE et blocs de compétences
- Traçabilité des bilans d'UE sur l'espace commun

- Suivi pédagogique

- Traçabilité des entretiens
- Traçabilité des contrats pédagogiques
- Taux d'employabilité
- Taux de satisfaction en fin de formation

- Promotion des métiers

- Nombre de participation aux salons/forums des métiers
- Traçabilité des publications relatifs aux activités de l'institut sur les réseaux sociaux

- Professionnalisation des équipes

- Traçabilité des formations continues suivies par les membres de l'équipe
- Actualisation de la cartographie des compétences
- Traçabilité des publications
- Traçabilité des participations des membres de l'équipe aux congrès, séminaires...
- Traçabilité des présentations des veilles professionnelles et réglementaires régulières

- Qualité

- Traçabilité des présentations de la démarche qualité aux apprenants
- Nombre d'événements indésirables rédigés
- Bilan du traitement des événements indésirables

- Simulation

- Nombre de formateurs formés
- Nombre de séances de simulation
- Nombre d'apprenants ayant participé à des séances de simulation

CONCLUSION

Le présent projet, implanté dans son environnement local vise à informer les structures désireuses d'un partenariat avec l'IFPS des grandes lignes et principes de notre établissement.

Cette visibilité a aussi comme intention d'inciter de nouveaux recrutements, qu'il s'agisse des apprenants ou des professionnels.

Etabli pour une durée de 3 ans, il fera l'objet d'une mise à jour intermédiaire en 2025, suite à la refonte du référentiel infirmier, dont l'application est prévue en septembre 2025.

Enfin, un fichier de suivi permettra annuellement l'évaluation des indicateurs déterminés.